

16 mars 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

LETTRE DE CONDOLEANCES ADRESSEE PAR M. GISCARD D'ESTAING A MADAME MONNET, A L'OCCASION DU DECES DE M. JEAN MONNET, PARIS LE 16 MARS 1979

CHERE MADAME,

- AVEC JEAN MONNET, C'EST UN GRAND FRANCAIS ET UN GRAND EUROPEEN QUI
DISPARAIT.

- EN M'INCLINANT RESPECTUEUSEMENT DEVANT LE DEUIL DE CELLE QUI FUT LA FIDELE
COMPAGNE DE TOUTE SA VIE, JE SOUHAITE RENDRE A SA MEMOIRE L'HOMMAGE DE LA
FRANCE.

- JEAN MONNET NOUS A QUITTES, MAIS LE SOUVENIR DE SON ACTION ET LA REALITE DE
SON OEUVRE LUI SURVIVENT. LES FRANCAIS N'OUBLIERONT PAS CE QU'IL A FAIT POUR
LA RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE FRANCAISE ET POUR LE RAYONNEMENT DE
NOTRE PAYS, NI LES EUROPEENS CE QU'ILS DOIVENT A SES INCESSANTS EFFORTS POUR
L'ENTENTE ET L'UNION DE NOTRE CONTINENT `CONSTRUCTION EUROPEENNE`.

- JE VOUS PRIE, CHERE MADAME, D'ACCEPTER DANS CETTE CRUELLE CIRCONSTANCE,
L'EXPRESSION PERSONNELLE DE MA PROFONDE SYMPATHIE

-\